



*Située sur la rive gauche, à l'est du canton de Genève, la région de la Seymaz regroupe 6 communes : Choulex, Puplinge, Meinier, Jussy, Gy et Presinge. Représentant une superficie de 3'288 hectares pour une population de 8'261 habitants, la région est caractérisée par ses villages de charme, ses exploitations agricoles et viticoles ainsi que de nombreuses forêts abritant un écosystème d'une grande variété. Face à la multiplication des incivilités dans le milieu rural et naturel, les communes de Seymaz-Région ont décidé d'engager deux gardes auxiliaires pour assurer la surveillance de leur territoire.*

Une inscription publique est ouverte en vue de l'engagement de deux

## **GARDES-AUXILIAIRES à 20%**

### **Votre mission :**

- Surveillance des récoltes de toute nature contre les déprédations intentionnelles ou non
- Surveillance des vignobles lors de la mise à ban
- Surveillance des zones rurales et non rurales contre les dépôts sauvages d'objets divers, ainsi que lors de toute atteinte à l'environnement
- Surveiller les points de collecte des déchets
- Verbaliser les infractions constatées et transmettre les amendes aux communes pour facturation

### **Votre profil :**

- Organisé(e) et sachant faire preuve d'initiative
- Bonne capacité d'analyse et de discernement
- Respect des règlements en vigueur
- Endurance physique : déplacement en vélo électrique par toute météo
- Bonne résistance au stress
- Sens du dialogue (entregent)
- Confidentialité et devoir de réserve

### **Entrée en fonction :** à convenir

*Ce poste est soumis aux articles 13 à 16 de la Loi sur les agents de la police municipale, les contrôleurs municipaux du stationnement et les gardes auxiliaires des communes (LAPM) ainsi qu'à la Loi sur la police rurale (LPRur).*

Afin de respecter l'environnement et dans l'optique d'assurer un traitement efficace des candidatures, nous vous prions de bien vouloir envoyer votre dossier de candidature, accompagné d'une lettre de motivation, par courrier électronique à l'adresse [rh@jussy.ch](mailto:rh@jussy.ch) jusqu'au **23.04.2021**. Au terme du processus de sélection, les dossiers électroniques seront détruits.